

L'INGÉNIEUR MILITAIRE D'INFRASTRUCTURE (IMI) ET SES MISSIONS

Les missions de l'IMI

- **Conduit** des opérations de construction ou de maintenance, des études à la livraison.
- **Conçoit** et réalise les projets techniques des ouvrages de la Défense (bâtiments, hébergements, ports, aéroports, bureaux, zones techniques...).
- **Manage** une équipe projet de techniciens et de dessinateurs, et à terme, dirige une unité du SID.

Le SID réalise des missions opérationnelles auprès des forces armées sur le territoire national comme en opérations extérieures. La carrière d'un IMI offre des possibilités d'affectation en Outre-mer et à l'étranger.



© P. Gautier - ECPAD



Ministère des Armées et des Anciens combattants
SGA
Service d'infrastructure de la Défense



 Service d'infrastructure de la Défense



dcsid.recrutement.fct@intradef.gouv.fr



Service d'infrastructure de la Défense


**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
pour l'administration
Service d'infrastructure
de la Défense

Vous êtes
en classe prépa
ou détenez un Bac+5



devenez
ingénieur militaire
d'infrastructure
pour bâtir
la Défense de demain



Service d'infrastructure de la Défense

LE SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE

Au sein du ministère des Armées et des Anciens combattants, le Service d'infrastructure de la Défense (SID) construit, maintient et administre l'ensemble des infrastructures. Ce service interarmées, rattaché au secrétariat général pour l'administration (SGA), remplit ses missions sur le territoire national, à l'étranger ainsi qu'en opérations extérieures (Opex). Il est également un acteur majeur de la transition écologique et énergétique.

Les missions :

- **Contrat opérationnel**
- **Construction et maintenance**
- **Environnement et énergie**
- **Compétences et expertises**

Chiffres-clé :

- **6500 agents**, dont deux tiers de civils
- **2,7 milliards d'euros** de contrats.



DEVENEZ INGÉNIEUR MILITAIRE D'INFRASTRUCTURE (IMI)

De carrière

- **Après la réussite du concours grandes écoles des Arts et Métiers, à l'issue d'une classe préparatoire scientifique, filière PT ou PSI**, intégrez le cursus militaire pour 4 ans.
1 an de formation militaire et 3 ans de formation académique sur le campus d'Angers.
- **Après 1 an de formation académique aux Arts et Métiers**, optez pour le cursus militaire en 3 ans.
1 an de formation militaire et 2 ans de formation académique sur le campus d'Angers.

Après votre cursus validé dans le cadre d'une scolarité gratuite et rémunérée, vous rejoignez le SID avec un diplôme d'ingénieur des Arts et Métiers.



- **Après réussite du concours sur titre et validation d'un Bac+5**, vous êtes incorporé(e) en école d'officier pour suivre 1 année de formation militaire, dont un stage de 6 mois en unité opérationnelle.
Le concours consiste en l'étude de votre dossier suivi d'un entretien de motivation avec un jury. La première affectation est située en France métropolitaine.

Sous contrat

- **Après validation de votre Bac +5 et un dépôt de candidature**, vous passez des entretiens d'embauche et des tests de sélection dans un centre d'information des armées (CIRFA). Si votre candidature est retenue, vous êtes incorporé(e) pour une formation militaire de 3 mois dans une école d'officier.
Le premier contrat d'une durée de cinq ans peut être renouvelé.



© G. Sallou, E. Rabet - SGA/COM ; SGA/SID

Pour découvrir nos métiers

Venez échanger avec nos ambassadeurs

